

**Conseil d'établissement**  
**Séance ordinaire du 20 janvier 2021**  
**TEAMS**  
**18 h 30**

**Procès-verbal**

**Sont présents :**

Monsieur Francis Brochu	Vice-président
Madame Henriette Lafond	Membre de la communauté
Madame Joline Laliberté	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin	Président et représentant au comité de parents
Monsieur Guillaume Provencher	Substitut au comité de parents
Monsieur David Routhier	Parent
Madame Mélissa Tessier-Boutin	Enseignante
Madame Jinny Thibodeau	Substitut parent
Madame Julie Trottier	Enseignante
Madame Sonia Bélanger	Psychologue
Madame Karine Gingras	Parent
Madame Mélanie Therrien	Service de garde

**Sont également présentes à la table du conseil :**

Madame Marie-Claude Huard	Directrice adjointe
Madame Kathleen Michaud	Directrice

**Sont absents :**

Aucun absent

---

**1. Mot de bienvenue**

Monsieur Louis-Philippe Pelletier-Langevin souhaite la bienvenue aux membres.

**2. Période réservée au public**

Pas de membre du public présent.

**3. Adoption de l'ordre du jour du 20 janvier 2021**

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélanie Therrien, appuyée par Mélissa Tessier-Boutin; il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour pour la réunion du 20 janvier 2021.

014-CÉ  
20/21-16

#### **4. Adoption et suivi des procès-verbaux des réunions du C.É. tenues le 11 novembre 2020 et le 10 décembre 2020**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2020 et que le procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue le 10 décembre 2020 ont été préalablement communiqué aux membres et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélissa Tessier-Boutin, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2020 et celui de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020.

#### **5. Droit de parole au membre de la communauté**

Rien à signaler pour le Club optimiste

- L'activité de l'arbre de Noël tenue l'année dernière n'a pu être réalisée cette année. Toutefois, 33 certificats cadeaux de 35 \$ ont été achetés au Club jouets et remis aux chevaliers de Colomb. Ces derniers les ont donnés à des enfants plus démunis.
- Le concours d'art oratoire pour les élèves de 4<sup>e</sup> année et plus aura peut-être lieu (virtuellement).
- Le déjeuner qui se tient normalement aux alentours de la fin mai ou au début du mois de juin reste à confirmer. Ce déjeuner souligne la persévérance de certains élèves des écoles de St-Émile,

#### **6. Temps de spécialités 2021-2022**

014-CÉ  
20/21-17

PRÉAMBULE : Madame Kathleen Michaud présente la grille des spécialités prévue pour l'année scolaire 2021-2022.

Préscolaire : 60 minutes par cycle pour l'éducation physique. En 2020-2021, le ministère a ajouté 60 minutes de musique en présence du titulaire. Pour l'année 2021-2022, on garde le statu quo.

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année : statu quo.

CONSIDÉRANT que la grille des spécialités pour l'année scolaire 2021-2022 a été présentée aux membres et qu'elle demeure inchangée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Louis-Philippe Langevin, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la grille des spécialités 2021-2022.

#### **7. Rapport de la direction**

##### **7.1 Covid (état de situation)**

Le port du masque est une adaptation, mais les élèves se sont bien adaptés et tout le personnel est heureux d'être de retour à l'école.

Depuis le début de l'année, nous avons fermé 4 classes en raison de la COVID-19.

Si un élève oublie son masque le matin, l'école fournit un masque de procédure.

## **7.2 Reddition de comptes, mesures dédiées et protégées 2020-2021**

PRÉAMBULE : Madame Kathleen Michaud présente la reddition de comptes des mesures protégées pour l'année scolaire 2020-2021.

CONSIDÉRANT que la reddition de comptes des mesures protégées pour l'année scolaire 2020-2021 a été présentée aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Louis-Philippe Langevin, il est résolu à l'unanimité D'APPROUVER la reddition de comptes des mesures protégées pour l'année 2020-2021.

## **7.3 Accident autobus (retour)**

À la suite de la demande des membres du conseil d'établissement concernant l'accident d'autobus survenu en novembre 2020, Mme Michaud a fait part au Centre de services scolaire des insatisfactions soulevés par les membres de la gestion de l'accident. Une lettre a été rédigée par le coordonnateur du transport scolaire et Mme Michaud la présente aux membres du conseil d'établissement.

Les membres du conseil d'établissement considèrent que la lettre n'est pas suffisante et que des précisions doivent être apportées.

La lettre ne met pas l'accent sur les enfants suite à l'accident.

Mme Michaud fera d'autres démarches auprès du Centre de services scolaire et fera un suivi à la prochaine rencontre.

## **7.4 Bulletins 2020-2021**

Les bulletins seront transmis aux parents le 5 février 2021. La pondération pour chacune des deux étapes n'est pas encore connue.

## **7.5 Inscriptions 2021-2022**

Cette année, toutes les inscriptions se feront en ligne. La période des inscriptions est prévue du 8 au 12 février 2021. Les parents auront des informations sous peu.

## **7.6 Nouvelle école**

Pour les élèves qui fréquenteront la nouvelle école, c'est la secrétaire de cette école qui s'occupera de rapatrier les élèves qui la fréquenteront.

102 élèves de l'école Du Beau-Séjour quitteront vers la nouvelle école.

Selon madame Michaud, l'école du Beau-Séjour aura de 360 à 370 élèves en 2021-2022. Le tout sera confirmé plus tard dans l'année.

La nouvelle école s'appellera l'école de L'étoile-du-Nord.

## **7.7 Semaine des enseignants**

La semaine des enseignants aura lieu du 1<sup>er</sup> au 5 février 2021.

Nous enverrons un message aux parents afin qu'ils envoient de beaux messages aux enseignants.

La direction prépare également quelques petites surprises.

## **8. Rapport de la responsable du service de garde**

Nous avons fait quelques ajustements en lien avec la récupération des enfants le soir. Il y a maintenant 3 personnes qui s'occupent de gérer les départs.

Mme Gingras se questionne par rapport au changement d'heure lors des journées pédagogiques (7 h 30 à 17 h). Mme Therrien mentionne que quelques parents étaient inquiets, mais tous se sont réajustés.

Il y a encore beaucoup de remplacements d'éducatrices, mais le changement d'horaire a été bénéfique.

Un questionnement est amené en lien avec les finances du service de garde étant donné que plusieurs enfants fréquentent moins le service de garde. Mme Michaud ne sait pas encore s'il y en aura et de quel ordre.

## **9. Rapport des représentantes des enseignantes**

Le rapport a été envoyé aux parents. Les enseignants ont hâte de retrouver un semblant de normalité.

## **10. Rapport des représentants au comité de parents**

Plusieurs sujets ont été abordés dont :

- La question de la construction de la nouvelle école;
- Les tests d'eau pour le plomb;
- Service de garde d'urgence;
- Mise en place sur la gestion de la confidentialité informatique;
- Débat autour du protecteur de l'élève et de la nouvelle nomination.

## **11. Photos scolaires 2021-2022**

Plusieurs membres ne sont pas satisfaits des photos. Il est suggéré d'encourager une compagnie de la ville de Québec. Mme Michaud demande aux membres de proposer des noms de compagnie lors de la prochaine rencontre.

## **12. Autres sujets**

Aucun sujet n'est ajouté

014-CÉ  
20/21-19

**13. Levée de l'assemblée**

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

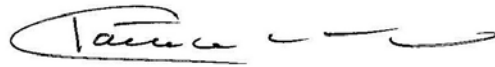
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Louis-Philippe Pelletier-Langevin il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire à 20 h 12.



---

Louis-Philippe Pelletier-Langevin,  
Président



---

Kathleen Michaud,  
Directrice